

**OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE
DE L'ONTARIO (OTÉLFO)**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2023

**OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE
DE L'ONTARIO (OTÉLFO)**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de la direction	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2
État de la situation financière	4
État des résultats	6
État de l'évolution de l'actif net	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9

RAPPORT DE LA DIRECTION

La direction de l'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (OTÉLFO) est responsable des états financiers, des notes et des autres renseignements financiers contenus dans le rapport financier ci-après.

La direction a préparé les états financiers selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Afin de présenter fidèlement tous les éléments d'information importants, il a fallu recourir à des estimations raisonnables et à des jugements professionnels. La direction a la conviction que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de l'OTÉLFO au 31 mars 2023, ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

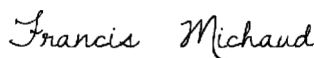
Consciente de ses responsabilités et des limites inhérentes à tout système, la direction a développé et appliqué un système de contrôle interne qui lui donne l'assurance raisonnable que les actifs de l'OTÉLFO sont protégés contre les pertes et que les documents comptables constituent une source fiable pour la préparation des états financiers.

Le conseil d'administration veille à ce que la direction de l'OTÉLFO s'acquitte de ses obligations en matière de rapport financier, et il lui appartient, en définitive, d'examiner et d'approuver les états financiers. Le conseil d'administration accomplit ses fonctions d'examen des états financiers principalement par l'entremise du comité d'audit. Le comité d'audit rencontre la direction et l'auditeur indépendant pour discuter des résultats des travaux d'audit et des questions de présentation de l'information financière, et pour s'assurer que chacune des parties s'acquitte bien de ses responsabilités. L'auditeur externe a libre accès au comité d'audit, avec ou sans la présence de la direction.

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2023 ont été audités par Marcl Lavallée, comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, l'auditeur nommé par les membres de l'OTÉLFO. Le rapport de l'auditeur indépendant précise ses responsabilités, l'étendue de l'audit et exprime son opinion professionnelle sur les états financiers.



Michelle Séguin, CPA
Directrice générale



Francis Michaud, CPA
Vice-président et chef de l'exploitation

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
L'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (OTÉLFO)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (OTÉLFO) (« l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états. Le rapport annuel est censé être mis à notre disposition après la date du présent rapport.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations lorsqu'elles seront mises à notre disposition et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lecture du rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ce rapport, nous serons tenus de signaler le problème aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



OTTAWA
400-1420 place Blair Towers Place
Ottawa ON K1J 9L8
T 613 745-8387
F 613 745-9584

Marcil-Lavalée.ca
Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants



Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Marcel Lavallée

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 23 juin 2023

Marcel Lavallée

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2023

4

	2023	2022
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	2 980 577 \$	9 636 358 \$
Débiteurs (note 4)	3 106 488	1 902 978
Frais payés d'avance	1 797 337	1 421 374
	7 884 402	12 960 710
ENCAISSE AFFECTÉE (note 5)	9 136 912	8 692 449
DROITS DE DIFFUSION (note 6)	15 582 724	16 576 408
PROGRAMMATION MAISON (note 7)	6 040 746	8 132 660
ACTIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (note 8)	5 487 300	5 059 100
IMMOBILISATIONS (note 9)	6 461 526	7 556 283
	42 709 208	46 016 900
	50 593 610 \$	58 977 610 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean Lépine

Président du Conseil

Dominique O'Rourke

Présidente du Comité de finances et vérification

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2023

5

	2023	2022
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 10)	4 871 339 \$	5 216 595 \$
Apports reportés (note 11)	2 584 603	5 849 654
	7 455 942	11 066 249
PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (note 8)	3 216 500	3 069 500
APPORTS REPORTÉS – DROITS DE DIFFUSION (note 12)	18 890 376	19 976 318
APPORTS REPORTÉS – PROGRAMMATION MAISON (note 13)	6 056 604	8 862 284
APPORTS REPORTÉS – IMMOBILISATIONS (note 14)	7 373 872	8 684 403
	35 537 352	40 592 505
	42 993 294	51 658 754
ACTIF NET		
Affectations internes (note 5)		
- Fonds TFO	1 519 008	1 519 008
- Fonds de pension	-	-
Non affecté	6 081 308	5 799 848
	7 600 316	7 318 856
	50 593 610 \$	58 977 610 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

6

	2023	2022
PRODUITS		
Apports		
- Subventions de fonctionnement (note 15)	25 945 979 \$	18 420 116 \$
- Financement de projets spéciaux (note 16)	3 069 431	14 333 553
- Corporatifs et gouvernementaux (note 17)	2 656 797	2 746 203
Autres produits (note 18)	2 198 280	2 060 390
Amortissement des apports reportés		
- Droits de diffusion (note 12)	5 782 937	6 503 103
- Programmation maison (note 13)	4 552 974	5 728 616
- Immobilisations (note 14)	2 279 271	2 078 184
	46 485 669	51 870 165
CHARGES		
Programmation et émissions	14 572 822	16 618 450
Production et technologie	9 350 224	8 673 148
Administration	8 593 619	10 816 203
Amortissement des droits de diffusion	5 782 937	6 503 103
Amortissement de la programmation maison	4 552 974	5 728 616
Amortissement des immobilisations	2 279 271	2 078 184
Avantages sociaux futurs	1 353 562	1 452 274
	46 485 409	51 869 978
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT GAINS ACTUARIELS NETS SUR LES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS	260	187
Gains actuariels nets – Régimes d'avantages sociaux futurs	281 200	300 600
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	281 460 \$	300 787 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

7

	Affectations internes		Non affecté	2023 Total	2022 Total
	Fonds TFO	Fonds de pension			
SOLDE AU DÉBUT	1 519 008 \$	- \$	5 799 848 \$	7 318 856 \$	7 018 069 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	281 460	281 460	300 787
Affectation - Fonds de pension	-	-	-	-	-
SOLDE À LA FIN	1 519 008 \$	- \$	6 081 308 \$	7 600 316 \$	7 318 856 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

8

	2023	2022
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	281 460 \$	300 787 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des droits de diffusion	5 782 937	6 503 103
Amortissement de la programmation maison	4 552 974	5 728 616
Amortissement des immobilisations	2 279 271	2 078 184
Gains actuariels nets – Régime d'avantages sociaux	(281 200)	(300 600)
Amortissement des apports reportés – droits de diffusion	(5 782 937)	(6 503 103)
Amortissement des apports reportés – programmation maison	(4 552 974)	(5 728 616)
Amortissement des apports reportés – immobilisations	(2 279 271)	(2 078 184)
	260	187
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 3)	(5 189 780)	4 551 968
	(5 189 520)	4 552 155
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS ET EN ACTIFS INCORPORELS		
Subventions – droits de diffusion	4 696 995	5 664 550
Subventions – programmation maison	1 747 294	1 922 413
Subventions – immobilisations	968 740	2 180 720
Acquisition de droits de diffusion	(4 789 253)	(5 709 296)
Acquisition de programmation maison	(2 461 060)	(1 394 401)
Acquisition d'immobilisations – montant net	(1 184 514)	(3 753 060)
	(1 021 798)	(1 089 074)
ACTIVITÉ NETTE DE PLACEMENT		
Variation nette de l'encaisse affectée	(444 463)	553 894
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(6 655 781)	4 016 975
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	9 636 358	5 619 383
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	2 980 577 \$	9 636 358 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie consistent de l'encaisse.

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

9

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (l'Office) est une société d'État créée le 1 avril 2007 selon un décret. L'Office est un réseau de télédiffusion indépendant de langue française et un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, n'est pas sujet à l'impôt sur le revenu.

Les principaux objectifs de l'Office sont d'offrir de la radiodiffusion et de la télécommunication éducative en langue française au grand public, de répondre aux intérêts et aux besoins de la communauté francophone et de développer les connaissances et les habiletés de cette communauté.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public (NC-OSBLSP). L'Office a choisi d'appliquer les chapitres de la série SP 4200 pour les organismes sans but lucratif du secteur public. Les méthodes comptables utilisées par l'Office sont décrites ci-dessous :

Utilisations d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations utilisées portent sur la durée de vie utile des immobilisations, des droits de diffusion, des coûts de programmation maison capitalisés et sur l'estimation de certaines provisions. Les estimations comprennent également les clés de répartition utilisées afin de capitaliser la quote-part de la main-d'œuvre et des autres charges à titre de coûts de programmation maison. Les estimations comprennent également l'actif et le passif liés aux avantages sociaux futurs.

Certains des éléments pour lesquels des estimations importantes ont été effectuées sont l'actif et le passif au titre des prestations déterminées pour le régime de retraite à prestations constituées et les régimes d'avantages complémentaires de retraite. Pour estimer ces montants, la direction doit formuler des hypothèses qu'elle considère raisonnables, notamment à l'égard des taux d'inflation, d'actualisation et de mortalité. Elle prend aussi en considération les augmentations de salaires à venir et l'âge de retraite des employés. Toute modification apportée aux hypothèses pourrait avoir une incidence importante sur les résultats et la situation financière de l'Office. La charge liée aux prestations de retraite du personnel pourrait augmenter ou diminuer au cours des exercices à venir.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Constatation des produits

Apports

L'Office applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports non affectés sont constatés à l'état des résultats lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés explicitement ou implicitement à l'acquisition d'immobilisations, de droits de diffusion ou d'émissions de télévision produites à l'interne pour des exercices futurs (programmation maison) sont reportés à l'état de la situation financière et constatés à l'état des résultats selon la même méthode d'amortissement et la même période que les actifs connexes.

Les apports affectés explicitement ou implicitement à des charges particulières pour des exercices futurs (programmation maison ou autres) sont reportés à l'état de la situation financière et constatés à l'état des résultats au cours de la période où les charges connexes sont engagées.

Abonnements et autres produits

Les produits tirés des abonnements de distribution du signal, de vente de services, de publicité et distribution, de vente de produits éducatifs et autres sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Intérêts

Les intérêts sont constatés lorsqu'ils deviennent exigibles.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits (suite)

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'Office comptabilise les apports reçus sous forme de fournitures et/ou services, lorsque leur juste valeur peut être raisonnablement établie et que ces fournitures et/ou services sont utilisés dans le cadre des opérations courantes et que ceux-ci auraient été autrement acquis. Les apports reçus sous forme de fournitures et/ou services sont comptabilisés à la juste valeur des fournitures et/ou services reçus.

Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

Les actifs évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et de l'encaisse affectée.

Les passifs évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Office détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Office détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués à la juste valeur sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Office consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Programmation maison, droits de diffusion et coûts de production

La programmation maison, les droits de diffusion et les coûts de production sont comptabilisés comme suit :

Programmation maison

La programmation maison comprend les émissions de télévision produites à l'interne. La programmation réalisée et en cours de production, laquelle démontre une valeur future réalisable par le biais des moyens de communication télévisuels et Web-interactifs de TFO, est comptabilisée au coût, sur une base individuelle, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulatives. Le coût comprend le coût des matières et des services, ainsi que la quote-part de la main-d'œuvre et des autres dépenses directes imputables. Les coûts de la programmation sont constatés dans les coûts des services de télévision et des nouveaux médias à l'état des résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de quatre ans ou lorsque la programmation est vendue ou jugée inutilisable.

Droits de diffusion et coûts de production

Les droits de diffusion et les productions sous contrat de coproduction, de préachat et d'acquisition sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de quatre ans.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût diminué de l'amortissement cumulé.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et selon les périodes suivantes :

	Périodes
Mobilité (tablettes et téléphones intelligents)	2 ans
Machines de bureau	3 ans
Infrastructure de bureau	4 ans
Équipement informatique de production	5 ans
Équipement de production	7 ans
Ameublement et mobilier	10 ans
Améliorations locatives	Selon la durée du bail

Dépréciation des immobilisations, des droits de diffusion et de la programmation maison

Quand une immobilisation, un droit de diffusion ou un élément de programmation maison cesse de contribuer à la capacité de l'Office de fournir des services, l'excédent de la valeur comptable sur la valeur résiduelle de cet actif, s'il y a lieu, est constaté à l'état des résultats.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

L'Office comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux à prestations déterminées, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. À cette fin, l'Office a adopté les méthodes suivantes :

- l'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relatives aux prestations de retraite et aux avantages complémentaires de retraite est fondée sur la méthode de répartition des prestations projetées au prorata des services. Cette évaluation comprend la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, de la croissance d'autres coûts, de l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels;
- pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur;
- le gain actuariel (la perte actuarielle) résulte de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées. Les gains actuariels (pertes actuarielles) de chaque exercice sont comptabilisés sur une base systématique et sont amortis sur la période moyenne estimative de services futurs des participants actifs ayant droit à des prestations du régime, soit 12 ans. La période moyenne estimative de services futurs des participants actifs des autres régimes complémentaires est de 16 ans.

Conversion des devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des dépenses liées aux éléments non monétaires d'actif et de passif qui sont converties au taux d'origine. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Financement excédentaire

Les ministères peuvent exiger le remboursement de tout financement excédentaire. Tout remboursement est comptabilisé dans l'exercice en cours.

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

15

3. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2023	2022
Débiteurs	(1 203 510) \$	851 855 \$
Frais payés d'avance	(375 963)	(240 136)
Créditeurs et frais courus	(345 256)	125 684
Apports reportés	(3 265 051)	3 814 565
	(5 189 780) \$	4 551 968 \$

4. DÉBITEURS

	2023	2022
Ministère de l'Éducation	225 667 \$	- \$
Gouvernement fédéral	295 865	150 014
Corporatifs et autres	1 811 430	643 657
Taxes à la consommation	773 526	1 109 307
	3 106 488 \$	1 902 978 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

16

5. ENCAISSE AFFECTÉE

	2023			
	Solde de début	Ajouts	Utilisation	Solde de fin
Réserves				
- Renouvellement des immobilisations ^(a)	- \$	912 346 \$	- \$	912 346 \$
- Fonds TFO ^(b)	1 519 008	-	-	1 519 008
- MALÉO ^(c)	283 991	-	(268 006)	15 985
- CEL (Cours en ligne) ^(d)	1 372 930	-	(365 000)	1 007 930
- LAPHO ^(e)	258 866	181 552	(258 866)	181 552
- Programmation maison (FMC) ^(f)	729 624	-	(713 766)	15 858
- Priorités d'entreprise ^(g)	-	2 087 707	-	2 087 707
- Projets spéciaux – hors-MÉO ^(h)	-	88 875	-	88 875
Engagements				
- Droits de diffusion	3 399 910	2 975 209	(3 067 468)	3 307 651
- Immobilisations	1 128 120	-	(1 128 120)	-
	8 692 449 \$	6 245 689 \$	(5 801 226) \$	9 136 912 \$

	2022			
	Solde de début	Ajouts	Utilisation	Solde de fin
Réserves				
- Renouvellement des immobilisations ^(a)	1 000 000 \$	- \$	(1 000 000) \$	- \$
- Fonds TFO ^(b)	1 519 008	-	-	1 519 008
- MALÉO ^(c)	1 255 010	283 991	(1 255 010)	283 991
- CEL (Cours en ligne) ^(d)	-	1 372 930	-	1 372 930
- LAPHO ^(e)	125 597	258 866	(125 597)	258 866
- Programmation maison (FMC) ^(f)	201 612	528 012	-	729 624
Engagements				
- Droits de diffusion	3 444 656	2 286 308	(2 331 054)	3 399 910
- Immobilisations	1 700 460	1 128 120	(1 700 460)	1 128 120
	9 246 343 \$	5 858 227 \$	(6 412 121) \$	8 692 449 \$

5. ENCAISSE AFFECTÉE (suite)

- (a) Une portion des apports reçus annuellement peut être attribuée au renouvellement des immobilisations techniques de l'Office pour assurer le suivi et les mises à jour reliés aux changements technologiques.
- (b) Au cours de l'exercice 2008-2009, l'Office a pris la décision d'affecter une portion des fonds issus de la dissolution de la Fondation TVOntario et reçus au cours d'un exercice antérieur. À ce titre, les fonds affectés pourront être utilisés à des fins déterminées par le conseil d'administration de temps à autre et seulement avec l'approbation de celui-ci.
- (c) Le ministère de l'Éducation a confié à l'Office le mandat de développer une offre de ressources d'apprentissages en ligne (Module d'apprentissage en ligne pour l'élémentaire en Ontario) couvrant la totalité du curriculum de l'élémentaire de langue française en Ontario afin de soutenir le personnel enseignant, les élèves et les parents. Le solde de 15 985 \$ est comptabilisé à titre de montant à remettre au MEO et ajouté à titre d'encaisse affectée.
- (d) Le ministère de l'Éducation a confié à l'Office le mandat de développer un système d'apprentissage en ligne coordonné et efficace en Ontario, dans lequel les élèves ont un accès élargi à des options d'apprentissage en ligne de haute qualité et accessibles, peu importe où ils vivent ou vont à l'école. Le solde de 1 007 930 \$ est comptabilisé à titre de montant à remettre au MEO et ajouté à titre d'encaisse affectée.
- (e) Sur une base annuelle, une portion du budget de fonctionnement est octroyée spécifiquement pour répondre aux exigences de la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO). Le solde de 181 552 \$ est comptabilisé à titre d'apport reporté et ajouté à titre d'encaisse affectée.
- (f) Le Fonds des médias du Canada (FMC) finance certaines programmations maison. Le solde de 15 858 \$ est comptabilisé à titre d'apport reporté et ajouté à titre d'encaisse affectée.
- (g) Une portion du budget de fonctionnement a été octroyée et attribuée à des projets catégorisés en tant que priorités d'entreprise. Le solde de 2 087 707 \$ est comptabilisé à titre d'apport reporté et ajouté à titre d'encaisse affectée.
- (h) Trois partenaires ont fait appel à l'Office pour les projets Série de balados sur la francophonie, Capsules Autochtones des 5 peuples de l'Ontario et les cours en ligne. Le solde de 88 875 \$ est comptabilisé à titre d'apport reporté et ajouté à titre d'encaisse affectée.

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

18

6. DROITS DE DIFFUSION

	2023			
	Solde de début	Ajouts	Dispositions	Solde de fin
Coût des droits de diffusion et productions complétées	28 160 191 \$	4 789 253 \$	(5 681 313) \$	27 268 131 \$
Amortissement cumulé	(11 583 783)	(5 782 937)	5 681 313	(11 685 407)
Valeur nette	16 576 408 \$			15 582 724 \$

	2022			
	Solde de début	Ajouts	Dispositions	Solde de fin
Coût des droits de diffusion et productions complétées	30 085 479 \$	5 792 256 \$	(7 717 544) \$	28 160 191 \$
Amortissement cumulé	(12 715 264)	(6 503 103)	7 634 584	(11 583 783)
Valeur nette	17 370 215 \$			16 576 408 \$

7. PROGRAMMATION MAISON

	2023			
	Solde de début	Ajouts	Dispositions	Solde de fin
Coût des programmations maison	19 071 794 \$	2 461 060 \$	(5 612 993) \$	15 919 861 \$
Amortissement cumulé	(10 939 134)	(4 552 974)	5 612 993	(9 879 115)
Valeur nette	8 132 660 \$			6 040 746 \$

	2022			
	Solde de début	Ajouts	Dispositions	Solde de fin
Coût des programmations maison	26 934 336 \$	1 394 401 \$	(9 256 943) \$	19 071 794 \$
Amortissement cumulé	(14 467 461)	(5 728 616)	9 256 943	(10 939 134)
Valeur nette	12 466 875 \$			8 132 660 \$

8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Description des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

L'Office a des régimes à prestations déterminées, capitalisés et non capitalisés, et des régimes à cotisations déterminées, lesquels garantissent à la plupart de ses salariés le paiement de prestations de retraite et d'avantages complémentaires de retraite.

Le régime de retraite auquel participent la plupart des employés de l'Office comporte deux volets. Le premier volet est à prestations déterminées entièrement financé par l'Office en vertu duquel les prestations de retraite sont fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire de fin de carrière. Les prestations de retraite font l'objet chaque année d'une majoration correspondant au taux d'inflation jusqu'à un maximum de 3 %. Le deuxième volet est à cotisations déterminées et les cotisations sont versées par l'Office et les participants. Les régimes d'avantages complémentaires de retraite sont des régimes contributifs d'assurance maladie, dentaire et vie.

Total des paiements en espèces

Les paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs, constitués des cotisations de l'Office à son régime de retraite capitalisé, des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre des autres régimes non capitalisés et des cotisations aux régimes à cotisations déterminées, totalisent 1 353 562 \$ (2022 : 1 452 274 \$).

Régimes à prestations déterminées

L'Office évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs du régime pour fins comptables au 31 mars de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente du régime de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée par Eckler en date du 31 mars 2023 et est une extrapolation des données et de l'évaluation complète datée du 31 mars 2020.

La prochaine évaluation complète, en date du 31 mars 2023, est actuellement en cours de préparation. Le rapport final d'évaluation actuarielle complète n'était pas disponible à la date d'approbation des états financiers.

Régimes à cotisations déterminées

Les coûts totaux constatés au titre du régime à cotisations déterminées s'élèvent à 297 171 \$ (2022 : 323 592 \$).

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

20

8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux futurs et des montants inscrits dans les états financiers

	2023		
	Régime de retraite capitalisé	Autres régimes non capitalisés	Total
Obligation au titre des prestations constituées	16 411 000 \$	2 270 600 \$	18 681 600 \$
Juste valeur des actifs des régimes	(22 464 900)	-	(22 464 900)
Situation de capitalisation – déficit (surplus) du régime	(6 053 900)	2 270 600	(3 783 300)
Gain actuariel net non amorti	566 600	945 900	1 512 500
Passif (actif) au titre des prestations constituées	(5 487 300) \$	3 216 500 \$	(2 270 800) \$

	2022		
	Régime de retraite capitalisé	Autres régimes non capitalisés	Total
Obligation au titre des prestations constituées	18 395 000 \$	2 440 200 \$	20 835 200 \$
Juste valeur des actifs des régimes	(22 573 100)	-	(22 573 100)
Situation de capitalisation – déficit (surplus) du régime	(4 178 100)	2 440 200	(1 737 900)
Gain (perte) actuariel(le) net(te) non amorti(e)	(881 000)	629 300	(251 700)
Passif (actif) au titre des prestations constituées	(5 059 100) \$	3 069 500 \$	(1 989 600) \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

21

8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Composition des actifs du régime de retraite

La composition des actifs du régime de retraite selon l'évaluation à la date de mesure, soit le 31 mars, se présente comme suit :

	2023	2022
	%	%
Catégorie d'actifs		
Titres de capitaux propres	60	62
Titres de créances	40	38
Autres	-	-
	100	100

Coûts des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice et prestations versées

	2023	
	Régime de retraite	Autres régimes
Coûts des avantages sociaux futurs constatés	900 700 \$	180 600 \$
Prestations versées, remboursements et transferts	1 184 200 \$	33 600 \$

	2022	
	Régime de retraite	Autres régimes
Coûts des avantages sociaux futurs constatés	639 700 \$	193 600 \$
Prestations versées, remboursements et transferts	922 200 \$	30 400 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

22

8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

La composition des coûts des avantages sociaux futurs constatés se détaille comme suit :

	Régime de retraite		Autres régimes	
	2023	2022	2023	2022
Coûts des avantages au titre des services courants	1 068 300 \$	921 500 \$	136 500 \$	148 400 \$
Amortissement des pertes actuarielles nettes (gains actuariels nets)	59 700	(23 900)	(38 000)	(25 100)
Intérêts au titre des avantages de retraite	996 700	927 900	-	-
Perte actuarielle (gain actuariel) lié(e) au rendement prévu de l'actif du régime	(1 224 000)	(1 185 800)	82 100	70 300
	900 700 \$	639 700 \$	180 600 \$	193 600 \$

Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	2023	
	Régime de retraite	Autres régimes
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	6,20	4,10
Taux de croissance de la rémunération :		
Employés non-syndiqués	2,5 par année	-
Employés syndiqués	2,5 par année	-
Coût des avantages sociaux futurs		
Taux d'actualisation	6,20	4,10
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	6,20	-
Taux de croissance de la rémunération :		
Employés non-syndiqués	2,5 par année	-
Employés syndiqués	2,5 par année	-

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

23

8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Principales hypothèses (suite)

	2022	
	Régime de retraite	Autres régimes
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	5,40	3,30
Taux de croissance de la rémunération :		
Employés non-syndiqués	2,5 par année	-
Employés syndiqués	2,5 par année	-
Coût des avantages sociaux futurs		
Taux d'actualisation	5,40	4,71
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	5,40	-
Taux de croissance de la rémunération :		
Employés non-syndiqués	2,5 par année	-
Employés syndiqués	2,5 par année	-

Pour les autres régimes, les taux tendanciel hypothétiques du coût des soins de santé sont fondés sur les éléments suivants :

	2023	2022
	%	%
Soins médicaux combinés :		
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux combinés	4,89	4,89
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	3,57	3,57
Année où le taux devrait se stabiliser	2040	2040
Soins dentaires		
Taux tendanciel initial du coût des soins dentaires	4,00	4,00
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	3,57	3,57
Année où le taux devrait se stabiliser	2040	2040

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

24

9. IMMOBILISATIONS

	2023			
	Solde de début	Ajouts	Dispositions	Solde de fin
Coût des immobilisations				
Mobilité	243 053 \$	3 848 \$	(11 919) \$	234 982 \$
Machines de bureau	1 251 266	37 428	(51 423)	1 237 271
Infrastructure de bureau	562 253	259 927	-	822 180
Équipement de production	18 364 625	837 876	-	19 202 501
Équipement informatique de production	13 959 022	23 528	-	13 982 550
Ameublement et équipement	2 143 286	-	-	2 143 286
Améliorations locatives	7 498 727	102 030	-	7 600 757
Autres biens	118 114	(48 864)	-	69 250
	44 140 346	1 215 773	(63 342)	45 292 777
Amortissement cumulé				
Mobilité	230 249	10 300	(10 891)	229 658
Machines de bureau	894 296	244 650	(21 192)	1 117 754
Infrastructure de bureau	561 890	32 854	-	594 744
Équipement de production	14 177 474	1 075 636	-	15 253 110
Équipement informatique de production	12 679 785	546 483	-	13 226 268
Ameublement et équipement	1 647 228	136 740	-	1 783 968
Améliorations locatives	6 364 580	222 587	-	6 587 167
Autres biens	28 561	10 021	-	38 582
	36 584 063	2 279 271	(32 083)	38 831 251
Valeur nette	7 556 283 \$			6 461 526 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

25

9. IMMOBILISATIONS (suite)

	2022			
	Solde de début	Ajouts	Dispositions	Solde de fin
Coût des immobilisations				
Mobilité	234 057 \$	12 804 \$	(3 808) \$	243 053 \$
Machines de bureau	1 106 878	170 636	(26 248)	1 251 266
Infrastructure de bureau	562 253	-	-	562 253
Équipement de production	15 057 188	3 307 437	-	18 364 625
Équipement informatique de production	13 762 444	196 578	-	13 959 022
Ameublement et équipement	2 143 286	-	-	2 143 286
Améliorations locatives	7 483 232	15 495	-	7 498 727
Autres biens	68 004	50 110	-	118 114
	40 417 342	3 753 060	(30 056)	44 140 346
Amortissement cumulé				
Mobilité	208 336	25 721	(3 808)	230 249
Machines de bureau	711 353	209 191	(26 248)	894 296
Infrastructure de bureau	561 083	807	-	561 890
Équipement de production	13 328 805	848 669	-	14 177 474
Équipement informatique de production	12 062 422	617 363	-	12 679 785
Ameublement et équipement	1 506 106	141 122	-	1 647 228
Améliorations locatives	6 138 690	225 890	-	6 364 580
Autres biens	19 140	9 421	-	28 561
	34 535 935	2 078 184	(30 056)	36 584 063
Valeur nette	5 881 407 \$			7 556 283 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

26

9. IMMOBILISATIONS (suite)

	2023	2022
Valeur nette		
Mobilité	5 324 \$	12 804 \$
Machines de bureau	119 517	356 970
Infrastructure de bureau	227 436	363
Équipement de production	3 949 391	4 187 151
Équipement informatique de production	756 282	1 279 237
Ameublement et équipement	359 318	496 058
Améliorations locatives	1 013 590	1 134 147
Autres biens	30 668	89 553
	6 461 526 \$	7 556 283 \$

10. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2023	2022
Comptes fournisseurs et charges à payer	3 315 402 \$	4 002 604 \$
Salaires et avantages sociaux courus	1 383 248	1 016 428
Sommes à remettre à l'État	172 689	197 563
	4 871 339 \$	5 216 595 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

27

11. APPORTS REPORTÉS

	2023		
	MÉO	Autres	Total
<i>Charges reportées</i>			
Solde au début	3 925 134 \$	237 966 \$	4 163 100 \$
Plus : montant reçu	1 909 452	221 586	2 131 038
Moins : montant constaté à titre de produit	(3 565 327)	(191 083)	(3 756 410)
Solde à la fin	2 269 259	268 469	2 537 728
<i>Projets spéciaux</i>			
Solde au début	1 686 554	-	1 686 554
Plus : montant reçu	728 000	1 500 000	2 228 000
Moins : montant constaté à titre de produit	(1 390 640)	(1 453 125)	(2 843 765)
Moins : montant à remettre au MÉO	(1 023 914)	-	(1 023 914)
Solde à la fin	-	46 875	46 875
Total	2 269 259 \$	315 344 \$	2 584 603 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

28

11. APPORTS REPORTÉS (suite)

	2022		
	MÉO	Autres	Total
Charges reportées			
Solde au début	465 597 \$	160 675 \$	626 272 \$
Plus : montant reçu	3 922 257	77 291	3 999 548
Moins : montant constaté à titre de produit	(462 720)	-	(462 720)
Solde à la fin	3 925 134	237 966	4 163 100
Projets spéciaux			
Solde au début	1 408 817	-	1 408 817
Plus : montant reçu	14 227 267	-	14 227 267
Moins : montant constaté à titre de produit	(13 949 530)	-	(13 949 530)
Solde à la fin	1 686 554	-	1 686 554
Total	5 611 688 \$	237 966 \$	5 849 654 \$

12. APPORTS REPORTÉS – DROITS DE DIFFUSION

	2023	2022
Solde au début	19 976 318 \$	20 814 871 \$
Plus :		
Acquisitions financées par le financement reçu au cours de l'exercice	1 721 786	3 431 802
Fonds réservés - MÉO	2 900 209	2 240 708
Fonds réservés - autres fonds	75 000	75 000
Moins :		
Disposition	-	(82 960)
Amortissement – montant constaté à titre de produit	(5 782 937)	(6 503 103)
Solde à la fin	18 890 376 \$	19 976 318 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

29

13. APPORTS REPORTÉS – PROGRAMMATION MAISON

	2023	2022
Solde au début	8 862 284 \$	12 668 487 \$
Plus :		
Acquisitions financées par le financement reçu au cours de l'exercice	1 747 294	1 394 402
Fonds réservés - autres fonds (FMC)	-	528 011
Moins :		
Amortissement – montant constaté à titre de produit	(4 552 974)	(5 728 616)
Solde à la fin	6 056 604 \$	8 862 284 \$

14. APPORTS REPORTÉS – IMMOBILISATIONS

	2023	2022
Solde au début	8 684 403 \$	8 581 867 \$
Plus :		
Acquisitions financées par le financement reçu au cours de l'exercice	208 493	1 052 600
Fonds réservés - MEO	760 247	1 128 120
Moins :		
Amortissement – montant constaté à titre de produit	(2 279 271)	(2 078 184)
Solde à la fin	7 373 872 \$	8 684 403 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

30

15. APPORTS – SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

	2023	2022
<i>Financement annuel / Montant octroyé</i>		
Subvention de base	22 850 404 \$	21 653 072 \$
Subvention de base – LAPHO	657 300	657 300
Subvention de capital et de support aux immobilisations	1 750 000	1 750 000
Subvention – droits de diffusion	4 621 995	5 672 510
Subvention – programmation maison	960 001	1 106 818
<i>Total reçu année en cours : ministère de l'Éducation</i>	30 839 700	30 839 700
Produits constatés provenant des apports reportés des années antérieures	7 562 683	5 393 236
Transfert aux apports reportés - fonds engagés	(5 569 908)	(7 291 086)
Transfert aux apports reportés - amortissement futur	(6 886 496)	(10 521 734)
	25 945 979 \$	18 420 116 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

31

16. APPORTS – FINANCEMENT DE PROJETS SPÉCIAUX

	2023		
	MÉO	Autres	Total
Financement reçu au cours de l'exercice	953 667 \$	1 500 000 \$	2 453 667 \$
Financement constaté des apports reportés	1 686 553	-	1 686 553
Moins : apports reportés	(1 023 914)	(46 875)	(1 070 789)
	1 616 306 \$	1 453 125 \$	3 069 431 \$

	2022		
	MÉO	Autres	Total
Financement reçu au cours de l'exercice	14 765 097 \$	- \$	14 765 097 \$
Financement constaté des apports reportés	1 255 010	-	1 255 010
Moins : apports reportés	(1 686 554)	-	(1 686 554)
	14 333 553 \$	- \$	14 333 553 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

32

17. APPORTS – CORPORATIFS ET GOUVERNEMENTAUX

	2023	2022
Ministère de l'Éducation		
Financement reçu au cours de l'exercice	2 605 000 \$	2 605 000 \$
Fonds des médias du Canada		
Financement reçu au cours de l'exercice	787 293	869 595
Produits constatés provenant des apports reportés des années antérieures	713 765	287 584
Moins : transfert aux apports reportés – fonds engagés – programmation maison	-	(815 595)
Moins : transfert aux apports reportés – amortissement futur – programmation maison	(1 533 459)	(287 584)
Autres organismes de l'Ontario		
Financement reçu au cours de l'exercice	16 000	23 520
Autres provinces		
Financement reçu au cours de l'exercice – droits de diffusion	75 000	75 000
Produits constatés provenant des apports reportés des années antérieures	46 132	130 400
Moins : transfert aux apports reportés – fonds engagés – droits de diffusion	(75 000)	(75 000)
Moins : transfert aux apports reportés – amortissement futur – droits de diffusion	(46 132)	(130 400)
Financement reçu au cours de l'exercice	115 517	84 600
Moins : apports reportés de l'exercice	(47 319)	(20 917)
	2 656 797 \$	2 746 203 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

33

18. AUTRES PRODUITS

	2023	2022
Abonnements de distribution du signal	1 063 454 \$	1 193 166 \$
Vente de services	265 443	139 901
Publicité et distribution	15 347	59 379
Vente de produits éducatifs	174 773	185 730
Sous-location	154 635	150 604
Revenus d'intérêts	378 126	137 648
Dons reçus sous forme de services	114 353	187 464
Dons et autres	32 149	6 498
	2 198 280 \$	2 060 390 \$

19. OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES ORGANISMES APPARENTÉS

À titre de promoteur du Régime de retraite de l'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario, l'Office s'est engagé à payer certains coûts du régime de retraite, dont la rémunération des employés y travaillant, les honoraires professionnels ainsi que les coûts rattachés à l'utilisation des locaux incluant certains coûts connexes.

20. INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'Office est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement et d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction.

L'Office ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

20. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'Office est exposé et les principales politiques de gestion des risques financiers qu'il applique sont détaillés ci-après :

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de pertes financières que l'Office subirait si un client ou une partie à un instrument financier manquait à ses obligations. Ce type de risque découle principalement de certains actifs financiers détenus par l'Office, incluant notamment la trésorerie et équivalents de trésorerie et les débiteurs.

L'Office est exposé à un risque de crédit relativement à ses débiteurs. Le risque de crédit auquel elle fait face est jugé faible en raison de la nature des débiteurs, qui proviennent principalement de gouvernements. L'Office n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'un débiteur en particulier ou d'une quelconque contrepartie.

Risque de change

L'Office est exposé au risque de change en raison de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des débiteurs libellés en dollars américains. Au 31 mars 2023, la trésorerie et équivalents de trésorerie libellée en dollars américains totalise 197 238 \$ USD (266 922 \$ CAD) (2022 : 70 207 \$ USD (87 662 \$ CAD)).

L'Office ne conclut pas de contrats visant à couvrir le risque de change auquel il est exposé et est d'avis que le risque de change auquel ses instruments financiers sont exposés est minime.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que l'Office ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières au moment requis.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. Afin d'atteindre ses objectifs et d'acquitter ses obligations, l'Office établit des prévisions budgétaires, mais ne prépare pas de budget de trésorerie détaillé.

Au 31 mars 2023, le solde de trésorerie et équivalents de trésorerie et d'encaisse affectée de l'Office s'élève à 12 117 489 \$ (2022 : 18 328 807 \$). Toutes les obligations financières de l'Office, qui totalisent 3 847 425 \$ (2022 : 5 216 595 \$), ont des échéances contractuelles de moins de 365 jours.

21. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'Office s'est engagé, d'après des contrats de location-exploitation échéant le 31 décembre 2028, à verser une somme totale de 4 420 781 \$ pour la location d'espaces de bureau. Les loyers minimaux exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 949 383 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2024, à 951 811 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2025, à 959 098 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2026, à 961 527 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2027 et à 489 113 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2028.

L'Office s'est engagé, d'après un contrat de location-exploitation échéant en 2026-2027, à verser un montant total de 736 817 \$ pour des services de régie. Les paiements pour les quatre prochains exercices s'élèvent à 194 533 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2024, à 199 397 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2025, à 204 381 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2026 et à 138 506 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2027.

Au 31 mars 2023, l'Office s'est engagé à faire l'acquisition de droits de diffusion pour un montant total de 2 107 651 \$ dont 1 789 021 \$ sera payé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, 291 130 \$ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025 et 27 500 \$ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026.

22. ÉVENTUALITÉ

Le financement reçu des ministères gouvernementaux peut faire l'objet d'un remboursement suite à une vérification si le financement reçu est jugé excédentaire en fonction des ententes de financement convenues entre les parties. Au 31 mars 2023, la direction n'a pas été informée d'un quelconque remboursement éventuel, à l'exception des montants à remettre déjà comptabilisés.

23. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.